

## Vue d'ici (Rouen Dieppe - 76)



### ■ Vous sur le terrain

Il n'est pas possible d'apporter une réponse standard à la problématique complexe des troubles musculo-squelettiques (TMS) en particulier aux pathologies rachidiennes (lumbago, lombalgies chroniques...), dont la fréquence dans la profession s'explique en partie par l'exposition habituelle à des manutentions manuelles de charges.



C'est pourquoi Santé BTP Rouen-Dieppe organise une action personnalisée pour toutes les TPE de maçonnerie/couverture/charpente qui sont les plus touchées par cette problématique.

### ■ Votre service à vos côtés



Notre action commence en consultation individuelle dans le cadre de la surveillance périodique de santé des salariés. Les informations recueillies lors des visites sont collectées et leur synthèse sert de base au conseil auprès de l'entreprise.

L'objectif est de fournir un « audit », un regard extérieur, à l'employeur pour éclairer les futures décisions d'organisation et d'investissement de l'entreprise. Les échanges permettent également de fournir tous les éléments nécessaires à une éventuelle subvention de l'OPPBT pour acheter du matériel et améliorer les conditions de travail.

### VOTRE SERVICE DE SANTÉ :

REGION  
Rouen-Dieppe

**SANTE BTP**  
93 route de Darnétal  
76000 Rouen  
Téléphone :  
02 35 71 85 90  
E-mail :  
[santebtp@sante-btp.fr](mailto:santebtp@sante-btp.fr)

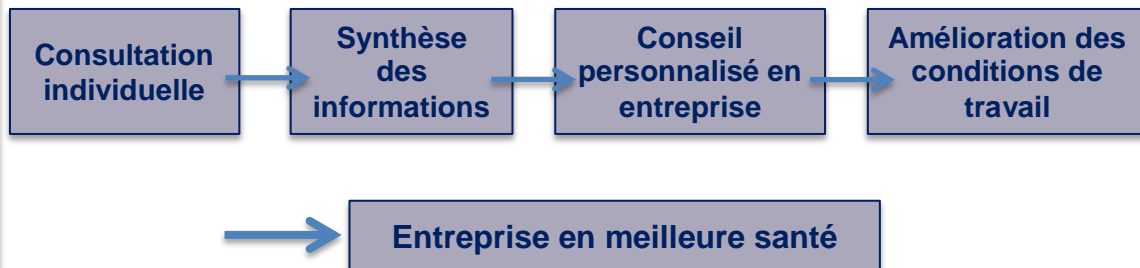
[www.sante-btp.fr](http://www.sante-btp.fr)



Membre du réseau



### Une démarche pragmatique



*Docteur Fabien Dervin, Médecin du Travail*

## A noter dans votre agenda

**Stress, Conflit, Restructuration... Comment protéger votre entreprise ?**

Informations suivies d'un cocktail déjeunatoire de 11h-13h  
Inscription auprès d'Elodie MALOIGNE : 02 35 71 85 90 ou 06 60 04 06 53

**Judi 23 avril 2015**  
93, route de Darnétal  
76000 Rouen

**Judi 1er octobre 2015**  
1282, Rue Robert Lefranc  
76510 St Nicolas d'Alhiermont

**Vendredi 26 juin 2015**  
93, route de Darnétal  
76000 Rouen

Assemblée Générale de  
Santé BTP Rouen-Dieppe



# Vue d'ensemble

## Thème du mois : les TMS

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont la **première cause de maladies professionnelles** dans le BTP. Le port de charge, les vibrations des outils, les postures contraignantes favorisent leur apparition. Les conséquences pour l'entreprise comme l'absentéisme et la perte de productivité peuvent être importantes. Il est possible d'agir pour mieux appréhender et limiter les risques TMS.

1

**Former votre personnel** à mieux analyser les situations de travail et apprendre à les optimiser (formation **ADAPT BTP**)

2

**Sensibiliser vos équipes** via une information simple et illustrée (affiches téléchargeables gratuitement et personnalisables)

3

**Choisissez d'acheter du matériel** qui améliore les conditions de travail aidé par la **subvention** de l'OPPBTB

4

**Et bien sûr la réalisation du DUer permet l'évaluation de ce risque et l'établissement d'un plan d'action associé** : facile et gratuit via l'espace e-prevention de preventionbtp.fr



Rubrique réalisée avec



Pour plus d'informations : [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)



[www.sistbtp.com](http://www.sistbtp.com)

## Conseils d'experts

### Les troubles musculo-squelettiques (TMS)

Les TMS sont des pathologies d'hyper-sollicitation dues à des tâches effectuées: trop fort, trop vite, trop longtemps.

Les causes en sont multiples et souvent associées :

- facteurs biomécaniques : hyper sollicitation des articulations et du rachis, gestes répétés, postures inconfortables, port de charges...;
- facteurs organisationnels : organisation, rangement de chantier, absence d'autonomie, rythme, ambiance, conditions de travail... ;
- facteurs aggravants : froid, vibrations, stress... ;
- facteurs individuels : antécédents personnels, ancienneté, âge...

Les conséquences des TMS pour les salariés sont des douleurs, des difficultés à réaliser les tâches, des arrêts de travail, avec parfois des séquelles... les TMS sont la première cause d'inaptitude. Pour l'entreprise, les TMS sont source de baisse de la performance et de la qualité, d'absentéisme, de désorganisation du travail... La prévention des TMS nécessite une approche globale. Votre service de santé au travail, avec ses compétences multidisciplinaires, est votre partenaire privilégié pour vous accompagner dans cette démarche.

**Jean-Philippe Tournemine, président de GNMST BTP**



Rubrique réalisée avec

